



Plan Climat

Air Énergie Territorial



Grand Orb
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
EN LANGUEDOC



ENJEUX & SCÉNARIOS

Version Version finale

27 avril 2021

Rédigé par Damien LINHART (Objectif Carbone) et Audric GALIBERT (Grand Orb)

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
CONTEXTE REGLEMENTAIRE	3
1 ELABORER UN PCAET : UNE OPPORTUNITE POUR LE TERRITOIRE	3
2 CONTENU DE LA STRATEGIE	3
3 ARTICULATION AVEC LA SNBC	4
4 ARTICULATION AVEC LE SRADDET.....	5
5 PRIORISATION DES ENJEUX A L'ECHELLE REGIONALE ET NATIONALE	6
ENJEUX DU TERRITOIRE	8
1 PRINCIPAUX ELEMENTS DU DIAGNOSTIC.....	8
2 PRINCIPAUX ELEMENTS DE L'ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT	9
3 MATRICE AFOM DU TERRITOIRE.....	10
LE SCENARIO GRAND ORB.....	11
1 PRESENTATION DES SCENARIOS	11
2 LE SCENARIO GRAND ORB.....	12
3 SYNTHESE DES SCENARIOS.....	15
4 LEVIERS D'ACTION ET CARACTERISTIQUES PROSPECTIVES	16
AXES STRATEGIQUES	18
1 LES ENJEUX LOCAUX	18
2 LA STRATEGIE TERRITORIALE	21
ANALYSE SOCIO-ECONOMIQUE.....	23
1 RETOMBES SOCIO-ECONOMIQUES.....	23
2 LE COUT DE L'INACTION	24
EN ROUTE VERS LE PLAN D' ACTIONS	25
1 UNE MATRICE POUR ETRE CERTAIN DE NE RIEN OUBLIER	25
2 STRATEGIE DE CONCERTATION	26
CONCLUSION.....	28
ANNEXES.....	29
1 ANNEXE 1 : ANALYSE SYNTHETIQUE DES CONSULTATIONS.....	29
2 ANNEXE 2 : SCENARIO TENDANCIEL	32
3 ANNEXE 3 : SCENARIO VOLONTARISTE	34

CONTEXTE REGLEMENTAIRE

1 ELABORER UN PCAET : UNE OPPORTUNITE POUR LE TERRITOIRE

Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) consiste à identifier des leviers d'action sur chaque territoire afin de déterminer avec quelle intensité ils doivent être sollicités. La combinaison de tous les PCAET doit permettre à la France d'être fidèle à ses engagements climatiques et énergétiques (conformité avec la Stratégie Nationale Bas Carbone - SNBC - élaborée en 2015 et révisée en 2020).

Mais au-delà de l'obligation réglementaire, le PCAET, donne l'opportunité aux territoires de s'emparer de ces enjeux au plus près de la vie des habitants, des réalités et des spécificités locales.

Saisir l'opportunité d'élaboration du PCAET pour :

- Poser la question fondamentale : quel territoire voulons-nous pour demain ? (démographie, aménagement du territoire, développement économique, aspects sociaux et humains, environnement ...)
- Parmi les actions déjà enclenchées sur le territoire, quelles sont celles qui doivent être massifiées pour répondre de la manière la plus complète possible aux problématiques issues du diagnostic ?
- Quels retours d'expérience d'autres territoires peuvent être mobilisés sur le nôtre ? Quelles pratiques et initiatives innovantes pourraient y être développées ?

2 CONTENU DE LA STRATEGIE

Le document stratégique est essentiel à la composition d'un PCAET. Son contenu est encadré par **le II de l'article R229-51 du Code de l'Environnement** dont voici l'extrait :

« II. La stratégie territoriale identifie les priorités et les objectifs de la collectivité ou de l'établissement public, ainsi que les conséquences en matière socio-économique, prenant notamment en compte le coût de l'action et celui d'une éventuelle inaction. Les objectifs stratégiques et opérationnels portent au moins sur les domaines suivants :

1. Réduction des émissions de gaz à effet de serre ;
2. Renforcement du stockage de carbone sur le territoire, notamment dans la végétation, les sols et les bâtiments ;
3. Maîtrise de la consommation d'énergie finale ;
4. Production et consommation des énergies renouvelables, valorisation des potentiels d'énergies de récupération et de stockage ;
5. Livraison d'énergie renouvelable et de récupération par les réseaux de chaleur ;
6. Productions biosourcées à usages autres qu'alimentaires ;
7. Réduction des émissions de polluants atmosphériques et de leur concentration ;
8. Évolution coordonnée des réseaux énergétiques ;
9. Adaptation au changement climatique.

Pour les 1°, 3° et 7°, les objectifs chiffrés sont déclinés pour chacun des secteurs d'activité définis par l'arrêté pris en application de l'article R. 229-52, à l'horizon de l'année médiane de chacun des deux budgets carbone les plus lointains adoptés en application des articles L. 222-1-A à L. 222-1-D et aux horizons plus lointains mentionnés à l'article L. 100-4 du Code de l'énergie.

[Résidentiel, tertiaire, transport routier, autres transports, agriculture, déchets, industrie hors branche énergie, branche énergie (hors production d'électricité, de chaleur et de froid pour les émissions de gaz à effet de serre, dont les émissions correspondantes sont comptabilisées au stade de la consommation).]

Pour le 4°, les objectifs sont déclinés, pour chaque filière dont le développement est possible sur le territoire, à l'horizon de l'année médiane de chacun des deux budgets carbone les plus lointains adoptés par décret en application des articles L. 222-1-A à L. 222-1-D et aux horizons plus lointains mentionnés à l'article L. 100-4.

Le plan climat-air-énergie territorial décrit les modalités d'articulation de ses objectifs avec :

- Ceux du schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie prévu à l'**article L. 222-1** ;
- Ceux du schéma d'aménagement régional prévus à l'**article L. 4433-7-3 du Code général des collectivités territoriales** ;
- Ceux du schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires prévus à l'**article L. 4251-1 du code général des collectivités territoriales**.

Si ces schémas ne prennent pas déjà en compte la stratégie nationale bas-carbone mentionnée à l'article L. 222-1 B, le plan climat-air-énergie territorial décrit également les modalités d'articulation de ses objectifs avec cette stratégie.

Si son territoire est couvert par un plan de protection de l'atmosphère mentionné à l'article L. 222-4, le plan climat-air-énergie territorial décrit les modalités d'articulation de ses objectifs avec ceux qui figurent dans ce plan. »

3 ARTICULATION AVEC LA SNBC

L'objectif de la France, défini dans la Loi Energie Climat promulguée le 8 novembre 2019, est d'atteindre la neutralité carbone en 2050, c'est-à-dire un équilibre entre les émissions et les puits de carbone. Cet objectif, et la trajectoire qui en découle, s'appliquent par conséquent à chaque territoire. Cet objectif est détaillé, secteur par secteur, dans la Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC) en cours de révision. De manière synthétique, son accomplissement nécessite de diviser par plus de 6 les émissions annuelles par rapport à 1990 pour atteindre 80 MtCO₂e à l'horizon 2050.

Elaborer un PCAET, c'est rendre possible l'atteinte de ces objectifs à l'échelle des territoires.

Sur Grand Orb, la neutralité carbone est d'ores et déjà atteinte grâce à la présence d'une large forêt représentant un puit de carbone conséquent. Cependant, cette neutralité n'est effective que si l'on considère les émissions cadastrales du territoire. Aussi, de nombreuses actions sont à mener pour généraliser la sobriété chez l'ensemble des acteurs de ces émissions.

La trajectoire nationale de réduction des émissions de gaz à effet de serre entre 1990 et 2050 (défini par la SNBC) attribue à chaque secteur d'activité un objectif de réduction pour 2050. Cette trajectoire indique l'évolution visée et lissée dans le temps des réductions d'émissions. Les objectifs sont désormais fixés et nécessitent d'être traduits de façon opérationnelle sur chaque territoire dans la prise en compte de ses enjeux, sensibilités et caractéristiques propres.

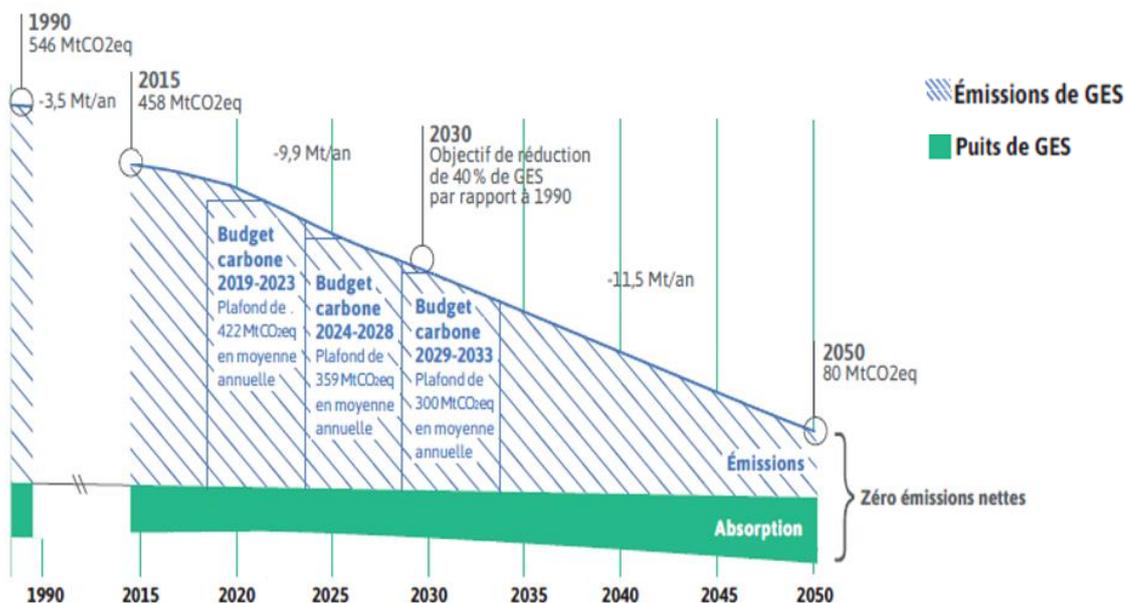


Figure 1 : Représentation des objectifs nationaux de la SNBC

4 ARTICULATION AVEC LE SRADET

Le PCAET se doit d'être également compatible avec le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADET) qui s'articule autour de plusieurs objectifs. Ces objectifs sont mentionnés à l'horizon 2040 sur la base de notre année de référence (2017 pour Grand Orb) et synthétisés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 1 : Principaux objectifs du SRADET Occitanie (décembre 2019)

Nature de l'objectif	Horizon 2040
Foncier	Zéro artificialisation nette
Consommation énergétique du bâtiment	- 20 %
Consommation énergétique du transport	- 40 %
Production ENR	X 2,6

Outre les objectifs chiffrés du SRADDET, la stratégie du PCAET de Grand Orb s'est construite dans la considération des trois défis régionaux identifiés, à savoir l'attractivité au travers du développement d'un territoire accueillant, modernisé et préservé où tout un chacun a possibilité de s'épanouir ; la coopération territoriale en consultant les intercommunalités limitrophes et en élaborant des actions

La stratégie élaborée sur la Communauté de communes Grand Orb intègrera des objectifs chiffrés au maximum compatibles avec ceux du SRADDET et de la SNBC. Ces derniers seront traduits de manière opérationnelle dans le plan d'action dont les axes principaux seront définis.

en collaboration avec les administrations travaillant à des échelles supérieures et inférieures ; et le rayonnement par la valorisation et la protection des ressources faisant la richesse de notre territoire : l'eau et les milieux naturels. Ces trois défis ainsi déclinés impactent l'ensemble des secteurs d'action du PCAET et constituent une ligne directrice de développement territorial. C'est en intégrant ces objectifs généraux dans nos actions et en impliquant les acteurs du territoire à toutes les échelles, et notamment individuelle, que Grand Orb sera en capacité de répondre aux enjeux de demain et participer à la trajectoire prospective régionale.

5 PRIORISATION DES ENJEUX A L'ECHELLE REGIONALE ET NATIONALE

La diversité des problématiques évoquées dans le diagnostic, la difficulté de les hiérarchiser, l'ampleur de la tâche pour les collectivités peut interpellier voire déstabiliser. Aussi est-il important d'ordonner les priorités en cohérence avec celles déterminées au niveau national et régional, nous proposons la hiérarchie suivante :

- **Réduire les émissions de gaz à effet de serre ;**
 - Réduire **prioritairement la consommation d'énergie fossile** (supprimer en particulier le gaz fossile et le fioul dans le bâtiment).
- **Développer les énergies renouvelables** pour remplacer au maximum les énergies fossiles ;
 - Cette action aura pour effet de diminuer les émissions de polluants atmosphériques si l'on prend en compte l'utilisation de systèmes de chauffage au bois performants et la qualité de l'air intérieur ;
 - Une attention toute particulière devra être donnée au développement respectueux de ces énergies dans la considération profonde des impacts sociaux, paysagers et environnementaux des systèmes de production.
- **Rétablir la capacité de séquestration** des écosystèmes, et particulièrement des terres agricoles ;
 - Le secteur primaire connaît aujourd'hui une forte déprise. Le développement d'une agriculture plus respectueuse de l'environnement est une des solutions pour assurer une transition agricole valorisante sur le plan économique et social pour le secteur.
- **Protéger les emplois locaux** en orientant les activités économiques vers des modèles plus durables.
- **Activer nos capacités d'adaptation** pour protéger les populations ainsi que nos activités économiques dépendantes du climat et/ou du coût de l'énergie.

Dans la quasi-totalité des cas, les leviers concernant l'énergie (consommation et production), les émissions de gaz à effet de serre et les émissions de polluants convergent dans la même direction. En effet, l'utilisation d'énergie fossile génère des gaz à effet de serre et des polluants atmosphériques ayant, de fait, un impact sanitaire et environnemental majeur.

Un point d'attention concerne l'utilisation du bois énergie et les travaux d'isolation. Si ces actions sont menées sans précaution quant à la ventilation des logements, ils peuvent induire des conséquences antinomiques entre réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) et augmentation de certains

Pour plus de simplicité dans l'appréhension des données nous préconisons de privilégier l'indicateur d'évolution des émissions de gaz à effet de serre.

polluants..

Prioriser le suivi des émissions de GES n'exonère pas de suivre l'évolution de la consommation d'énergie, de la production d'énergie renouvelable et des émissions de polluants locaux qui seront pris en compte comme cela est requis par la réglementation de manière à vérifier que leurs trajectoires sont elles aussi bien conformes aux objectifs assignés.

ENJEUX DU TERRITOIRE

1 PRINCIPAUX ELEMENTS DU DIAGNOSTIC

Tableau 2 : Synthèse du diagnostic territorial de Grand Orb

Consommation énergétique	<p>La consommation totale d'énergie sur le Grand Orb a été 423 GWh sur l'année 2017. Deux secteurs représentent 80% de l'énergie consommée sur le territoire : les transports routiers (42%) et le secteur résidentiel (38%).</p> <ul style="list-style-type: none"> Le transport routier concerne essentiellement des carburants utilisés par les véhicules circulant au sein de Grand Orb (approche cadastrale), dont ceux des résidents (environ 106 GWh/an en 2008). <ul style="list-style-type: none"> 900 La voiture individuelle est le moyen de transport le plus utilisé sur le territoire notamment pour se rendre au travail. En 2016 le territoire compte environ 12 700 voitures particulières. Le parc de logement sur Grand Orb est vieillissant. Plus de 50% des logements ont été construits avant 1970 donc sans réglementation thermique. <ul style="list-style-type: none"> 900 logements sont chauffés au fioul ou au gaz. A noter que pour ces résidences principales plus de 69 % des occupants sont des propriétaires et 7% des locataires ou sous locataire de HLM. la consommation d'énergie est en baisse mais à un rythme insuffisant pour atteindre les objectifs de la loi de transition énergétique d'août 2015. 								
Émission de GES	Les émissions de GES sur le territoire de Grand Orb sont de 107 000 tCO ₂ e (45% transport, 29% Agriculture, 18% résidentiel, 6% tertiaire, 2% industrie).								
Réseaux de distribution d'énergie	Électricité : Le territoire est traversé par des lignes de transport de 63 kV et 3 postes sources sont présents. La capacité d'accueil pour le raccordement aux réseaux de transport et de distribution des installations de production d'électricité est d'environ 35MW.								
Production d'énergie renouvelable	<p>La production d'énergies renouvelables couvre déjà la moitié des besoins en énergie et 160% de la consommation électrique. Les gisements identifiés sont :</p> <table border="0"> <tr> <td>- Solaire photovoltaïque : 303 GWh</td> <td rowspan="3">} Énergie de réseau</td> </tr> <tr> <td>- L'éolien (repowering) : 307 GWh</td> </tr> <tr> <td>- Méthanisation : 18 GWh</td> </tr> <tr> <td>- Bois-énergie : 53GWh</td> <td rowspan="3">} Énergie autoconsommée</td> </tr> <tr> <td>- Pompes à chaleur : 12 GWh</td> </tr> <tr> <td>- Solaire thermique : 10 GWh</td> </tr> </table> <p>Soit un total de 708 GWh supplémentaire par rapport à la production actuelle = 400% de la consommation énergétique future (contre 40% en 2017) en tenant compte des potentiels de réduction</p>	- Solaire photovoltaïque : 303 GWh	} Énergie de réseau	- L'éolien (repowering) : 307 GWh	- Méthanisation : 18 GWh	- Bois-énergie : 53GWh	} Énergie autoconsommée	- Pompes à chaleur : 12 GWh	- Solaire thermique : 10 GWh
- Solaire photovoltaïque : 303 GWh	} Énergie de réseau								
- L'éolien (repowering) : 307 GWh									
- Méthanisation : 18 GWh									
- Bois-énergie : 53GWh	} Énergie autoconsommée								
- Pompes à chaleur : 12 GWh									
- Solaire thermique : 10 GWh									
Qualité de l'air	<p>Sur l'année 2013, 550 tonnes de polluant atmosphériques ont été émises sur le territoire de Grand Orb qui n'est couvert par aucun Plan de Protection de l'Atmosphère.</p> <p>La qualité de l'air sur le territoire est satisfaisante. Aucune des communes n'est identifiée comme à risque dans le SRCAE.</p> <p>Les particules en suspension PM_{2,5} et PM₁₀ sont principalement émises sur les communes de Bédarieux et la Tour-sur-Orb. Ces polluants proviennent principalement du secteur du résidentiel-tertiaire, dû notamment aux chauffages fonctionnant au fioul ou au bois. Des taux de composés organiques volatils non métalliques (COVNM) sont recensés sur de nombreuses communes du territoire. La principale source des COVNM est l'industrie.</p>								
Séquestration carbone	L'essentiel de la séquestration de carbone du territoire provient de sa forêt. Les forêts représentent 70% des surfaces du territoire et stockent 90% du stock de carbone. La séquestration nette annuelle de Grand Orb est de 155 000 tCO ₂ e. Elle représente une fois et demie les émissions de GES sur le périmètre du PCAET.								
Vulnérabilité du territoire	<p>En matière d'exposition aux conséquences des changements climatiques, les vulnérabilités suivantes sont identifiées :</p> <ul style="list-style-type: none"> Augmentation des températures, vagues de chaleur et canicules ; Sécheresse, évolution des régimes de précipitations ; Inondations et pluies torrentielles. Ces risques vont avoir un impact sur la santé, la production agricole, la biodiversité. 								

2 PRINCIPAUX ELEMENTS DE L'ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT

Un travail de priorisation des enjeux environnementaux a été mené au regard des résultats de l'état initial de l'environnement. Cette priorisation a également été affinée après consultation du Comité de pilotage à l'occasion de la validation de la Phase 1 « Diagnostic » du PCAET. Les enjeux environnementaux prioritaires ont été modélisés pour correspondre aux attentes des membres du COPIL ainsi qu'aux sensibilités propres des ressources naturelles de Grand Orb.

Tableau 3 : Synthèse des enjeux environnementaux sur Grand Orb

Priorisation	Enjeux environnementaux
1	Préserver, valoriser et sensibiliser sur les milieux naturels perçus comme éléments fondateurs de l'identité paysagère et supports d'une diversité biologique remarquable
1	Protéger et valoriser la ressource en eau du territoire (qualité et quantité)
1	Définir une politique de réduction des consommations d'énergie et promouvoir le développement d'énergies renouvelables locales (soleil, vent, bois-énergie) en lien avec les sensibilités environnementales et paysagères
1	Prendre en compte les incidences des risques naturels, susceptibles de s'intensifier avec le réchauffement climatique, dans les projets de territoire
2	Faire évoluer les orientations stratégiques d'urbanisation afin de modérer la consommation d'espaces et limiter la concentration de sources de pollution et de nuisances sonores
3	Préserver et valoriser le patrimoine paysager et culturel
3	Poursuivre l'engagement pris en matière de gestion de déchets pour faire face à une augmentation de la production à prévoir et s'adapter à l'évolution des comportements

Grand Orb bénéficie d'un environnement d'une qualité exceptionnelle (notamment au regard du couvert forestier et de la ressource en eau) qui ont un rôle majeur dans le cadre de vie des habitants et sur lesquelles s'appuient de nombreuses activités économiques. Véritables outils de lutte contre le changement climatique et l'érosion de la biodiversité, il est important de préserver ces ressources en maintenant leur abondance au même titre que leur qualité.

L'ensemble de ces enjeux seront donc pris en compte dans l'élaboration de la stratégie et leur accomplissement est une priorité qui devra être palpable tout au long du plan d'action.

3 MATRICE AFOM DU TERRITOIRE

Ce tableau, tiré du diagnostic territorial, présente de manière synthétique les leviers d’actions qu’il est intéressant de mobiliser sur le territoire ainsi que les limites qu’il est nécessaire de prendre en considération pour une mise en œuvre optimale de la stratégie. Cette présentation synthétique est un outil traduisant des enjeux transversaux propres à Grand Orb.

Tableau 4 : Matrice AFOM du territoire

<p>ATOUS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une production d’électricité renouvelable 1,6 fois supérieure à la consommation. • Un réseau de gaz assez peu développé : 18% des logements raccordés et une légère baisse du nombre de logements chauffés au gaz ces dernières années. • Un réseau ferré existant, mais peu fréquenté. • Une qualité de l’air préservée, notamment en raison de l’absence d’axes routiers majeurs. • Une forêt qui représente 75 % du territoire et qui est à la fois ressource (bois énergie, écoconstruction) et puits de carbone (stockant 1,5 fois les émissions annuelles de GES du Scope 1 & 2) • Une activité économique relativement peu intense en énergie (peu d’industrie, entreprises spécialisées). 	<p>FAIBLESSES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une population aux revenus modestes (20 % de la population du territoire vit sous le seuil de pauvreté) et une jeunesse très vulnérable (35 % pour les jeunes de moins de 30 ans). • Une mobilité principalement automobile (peu de transport en commun, pratique de l’autostop et du covoiture limitée). • Un parc de logement très vieillissant (plus de 80% a été construit avant 1991 et le renforcement des réglementations thermiques). • Une part de bois énergie assez faible (moins de 20 % de la consommation résidentielle), malgré quelques chaufferies collectives. • Une capacité d’accueil du réseau électrique actuellement inférieure au potentiel de production attendu, notamment photovoltaïque.
<p>OPPORTUNITÉS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une prise de conscience grandissante au sein de la population (malgré une réticence aux changements profonds de comportement sur les modes de déplacements et l’alimentation notamment). • Des coûts d’investissement en baisse dans les énergies renouvelables. • Création d’emploi à attendre dans l’agriculture et l’éco-rénovation. • Un potentiel de conversion du secteur primaire vers une agriculture biologique et bas-carbone. 	<p>MENACES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une population vulnérable aux risques sanitaires (canicule et maladies) : près de 40% de la population à plus de 60 ans. • Des vagues de chaleur attendues : entre 10 et 20 jours supplémentaires par an. • Une activité touristique (thermes notamment) vulnérables à la sécheresse (risques de conflit d’usage). • Une activité viticole (près de 40 % des exploitations agricoles) très vulnérable aux risques de sécheresse. • Une réduction attendue du cheptel bovin (actuellement de 2500 têtes). L’élevage représente un tiers des exploitations agricoles.

Le territoire de la Communauté de communes, notamment par sa taille et son caractère rural avec une ville-centre de taille moyenne, dispose d’une échelle pertinente pour devenir beaucoup plus autonome et résilient, en particulier grâce à la production agricole et énergétique ainsi qu’à l’importance du couvert forestier. Ces éléments positifs sont à mettre en perspective avec la nécessité de proposer des solutions permettant une vie quotidienne plus vertueuse, au travers d’offres alternatives à la mobilité individuelle motorisée, d’une accélération significative de la rénovation des logements ou encore d’une meilleure adaptation des activités aux changements à venir. De cette manière, les efforts individuels pourront se traduire par un impact global permettant de développer une véritable résilience du territoire.

LE SCENARIO GRAND ORB

1 PRESENTATION DES SCENARIOS

Afin de visualiser les impacts des enjeux et la nécessité d'agir, deux scénarios prospectifs ont été élaborés pour les années 2026, 2030 et 2050.

- Un scénario tendanciel, qui reflète une situation de prise conscience modérée et une transition qui suit le rythme de ces dernières années ;
- Un scénario volontariste où les acteurs du territoire (élus, entreprises, habitants) s'engagent réellement dans la transition.

Chaque scénario décline les impacts en termes de consommation d'énergie, d'émission de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques, de production d'énergie renouvelable et de séquestration carbone. Ces deux scénarios nous ont permis de mieux comprendre les moyens à mettre en œuvre pour satisfaire les objectifs de la SNBC et du SRADDET afin de trouver une juste mesure adaptée à notre territoire et donner lieu au scénario Grand Orb.

Basé sur les retours de consultation auprès des élus¹, sur l'étude précise des leviers d'actions disponibles sur Grand Orb et d'après les retours d'expérience que nous avons sollicités, le scénario retenu propose des objectifs qui se veulent réalisables aux différents horizons de temps.

Ci-après, et pour des raisons de lisibilité, seul le scénario retenu pour Grand Orb est présenté. Le détail des scénarios, présentiel et volontariste, est disponible en annexes.

¹ Détaillées p. 17 - « Enjeux locaux »

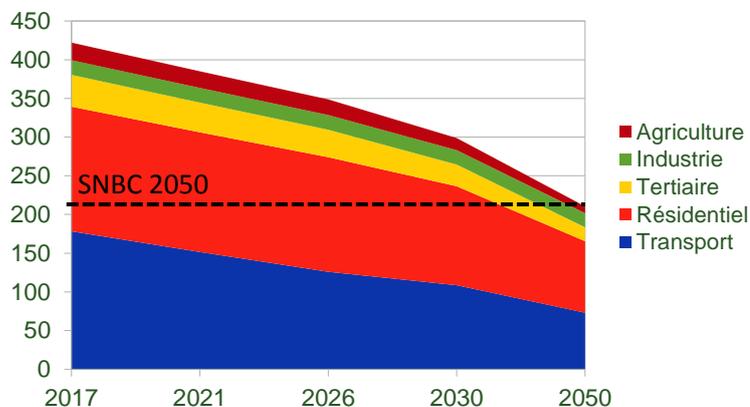
2 LE SCENARIO GRAND ORB

Par le biais des consultations et des différentes réunions, une volonté générale s'est fait ressentir quant à l'adoption d'objectifs réalisables. Se basant sur une analyse des opportunités d'un territoire rural aux diversités certaines, le scénario Grand Orb reste particulièrement ambitieux en termes de production d'énergies renouvelables consciencieusement développées ainsi qu'en termes de stockage carbone. Toutefois, Grand Orb est un territoire à l'habitat dispersé, parfois ancien, qui affaiblit certaines marges de manœuvre. Ces aspects seront détaillés pour chaque élément du scénario prospectif.

• Consommation d'énergie

Le scénario Grand Orb projette 29% de réduction de consommation d'énergie en 2030 et 50% en 2050 par rapport à 2017. Cela permet d'atteindre une consommation d'énergie sur le territoire de Grand Orb de 211 GWh. Il semble important de noter que cette consommation sera en large majorité d'origine électrique et produite localement.

Figure 2 : Evolution de la consommation d'énergie sur le territoire du Grand Orb entre 2017 et 2050 (GWh)



• Production d'énergie renouvelable

Le scénario volontariste prévoit une production d'énergie renouvelable de plus de 470 GWh en 2030 et de plus de 680 GWh en 2050. La production permettrait de couvrir environ 300% des besoins énergétiques totaux du territoire (contre 50 % en 2017). Dès 2025, la production d'énergie du territoire de Grand Orb pourrait être égale à la consommation en faisant un territoire à énergie positive et un participant actif à l'accomplissement des objectifs régionaux.

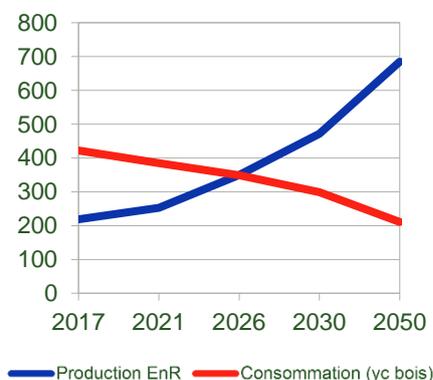


Figure 3 : Evolution de la production d'énergie sur le territoire du Grand Orb entre 2017 et 2050 (GWh)

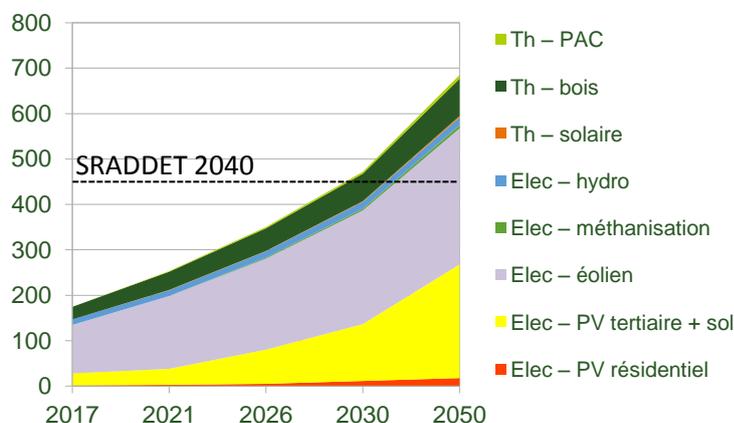
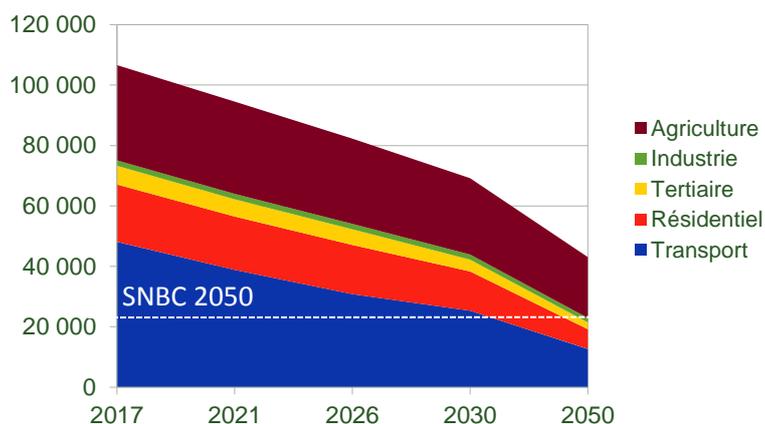


Figure 4 : Evolution de la consommation et de la production d'énergie sur le territoire du Grand Orb entre 2017 et 2050 (GWh)

• Émissions de gaz à effet de serre

Le scénario Grand Orb projette 35% de réduction des émissions de GES en 2030 et 60% en 2050 par rapport à 2017 (pour rappel la Stratégie Nationale Bas Carbone fixe cet objectif à 80%). Il permet d'atteindre des émissions de GES de l'ordre de 43 000 tCO₂e en 2050. En raison d'un territoire très peu industriel, aux émissions de GES modérées et à la typologie rurale, les leviers d'actions permettant de diminuer largement ces émissions sont limités. En l'occurrence, le secteur des transports reste particulièrement émetteur en cause d'un recours nécessaire à la voiture sur le territoire. En s'appuyant sur une séquestration carbone correspondante à 440% des émissions, couplée à une production d'énergie renouvelable largement excédentaire à la consommation d'énergie à l'horizon 2050, le scénario retenu pour Grand Orb en termes d'émission de GES prévoit une baisse modérée permettant d'atteindre une diminution raisonnable de 60%.

Figure 5 : Evolution des émissions de GES sur le territoire du Grand Orb entre 2017 et 2050 (tCO₂e)



Grâce à une massification des actions sur l'ensemble des secteurs d'activité et à une sensibilité réelle et palpable des habitants de l'intercommunalité pour la protection des ressources naturelles, une diminution plus importante est toutefois envisageable.

• Stockage carbone

A ce jour le territoire dispose d'une forêt remarquable assurant à elle seule la quasi-totalité de la séquestration du carbone (153 000 tCO₂e soit 150% des émissions cadastrales). Un puits carbone couvrant 400% des émissions prévisionnelles est visé à l'horizon 2050.

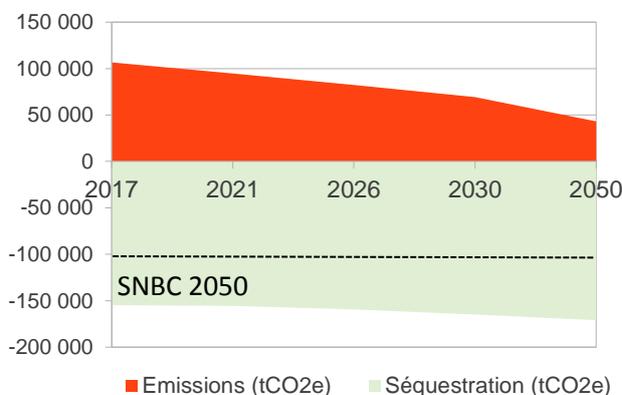


Figure 6 : Evolution des émissions de GES et la séquestration carbone sur le territoire du Grand Orb entre 2017 et 2050 (en tCO₂e)

NB : Il existe deux types de séquestration de carbone :

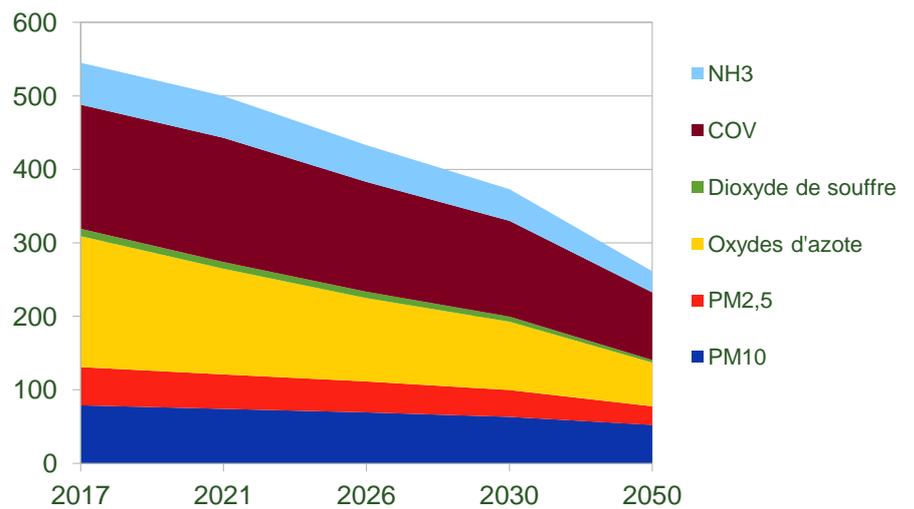
- naturelle : absorption de CO₂ dans des puits de carbone naturels ;
- anthropique : absorption de CO₂ dans des puits de carbone naturels conservés ou aménagés par l'homme, ou dans des installations de captage et de stockage.

A l'échelle nationale, les territoires forestiers vont contribuer à la neutralité carbone du pays et seront ainsi des puits de CO₂ pour les territoires non forestiers. Le Grand Orb doit donc veiller à protéger cette ressource, qui se fragilise (risque d'incendie et de sécheresse notamment) du fait du changement climatique et à l'augmenter par les pratiques agricoles.

- **Émissions de polluants atmosphériques**

L'évolution de la consommation d'énergie et des pratiques agricoles va avoir un impact positif en matière de qualité de l'air. L'ensemble des polluants atmosphériques devraient connaître une diminution dans leurs émissions, représentant une quantité totale de polluant divisée par deux d'ici 2050. Ces objectifs devront être assurés, notamment par le pilotage de projets optimisés et contrôlés (par exemple, le développement du bois énergie doit se faire avec des appareils performants).

Figure 7 : Evolution des polluants atmosphériques sur le territoire du Grand Orb entre 2017 et 2050 (en tCO2e)



3 SYNTHÈSE DES SCÉNARIOS

Dans un premier temps nous pouvons observer que le scénario tendanciel oscille autour des objectifs du SRADDET sans pour autant sembler satisfaisant et correspondant à la volonté du territoire. Le scénario volontariste remplit, à quelques points près, tous les objectifs locaux et nationaux.

Ces deux scénarios prospectifs nous ont permis de dégager un scénario intermédiaire particulièrement exemplaire sur des secteurs clefs (énergie et stockage carbone) mais déficitaire sur d'autres. Cependant, ces derniers secteurs ne concernent que marginalement le territoire. En effet, la qualité de l'air y est particulièrement bonne et a vocation à s'améliorer. Aussi, les émissions de GES restent inférieures aux moyennes nationales et sont déjà captées à hauteur de 150% par les milieux naturels et agricoles de Grand Orb. Ces deux aspects, en constante évolution, nous permettent de justifier l'inadéquation entre les objectifs nationaux et les objectifs envisageables localement.

Dans le tableau suivant, les cellules vertes indiquent un objectif atteint et les rouges, un objectif non atteint.

Tableau 5 : Positionnement des deux scénarios face aux objectifs régionaux et nationaux

Secteur	Objectifs supra par rapport à année de référence (2017)	Scénario tendanciel	Scénario Grand Orb	Scénario volontariste
Consommation d'énergie	SNBC : -50 % en 2050	-37 %	-50%	-60 %
- Bâtiment	SRADDET : -20 % en 2040	-17 %	-20%	-33 %
- Transport	SRADDET : -40 % en 2040	-42 %	-49%	-59 %
Production EnR	SRADDET : X 2,6 en 2040	X 2.9	X 3.1	X 5,2
Émission de GES	SNBC : -80 % en 2050	-46 %	-60%	-73 %
Séquestration carbone	SNBC : neutralité en 2050 (100%)	260 %	400%	660 %
Polluants atmosphériques				
- PM 2,5	SRADDET : -35% en 2030	-25%	-30%	-38%
- Oxyde d'azote	SRADDET : -50% en 2030	-35%	-48%	-48%
- Dioxyde de soufre	SRADDET : -36% en 2030	-23%	-32%	-41%
- Composés organiques volatils	SRADDET : -11% en 2030	-43%	-45%	-49%
- Ammoniac	SRADDET : -16% en 2030	-25%	-25%	-25%

4 LEVIERS D'ACTION ET CARACTERISTIQUES PROSPECTIVES

Sont présentés ci-dessous des exemples d'actions qui, si elles sont réalisées, permettent d'atteindre les objectifs mentionnés dans le tableau 5.

Tableau 6 : Présentation des principales caractéristiques des scénarios

Secteur	Orientations nationales	Hypothèses locales en 2050 Scénario tendanciel / <u>volontariste</u>
Mobilité	<ul style="list-style-type: none"> • Efficacité des nouvelles motorisations (élec, biogaz) => - 50 % • Fin de la vente de véhicules thermiques en 2040 • Voitures plus petites • Agrocarburants (20 %) 	<ul style="list-style-type: none"> • Diminution des besoins de déplacements, covoiturage, auto partage, télétravail, éco-conduite, transports en commun et circulations douces => Taux de remplissage moyen de 1,3 / 1,7 / <u>2</u> • Part de la population qui éco-conduit : 50% / 80% / <u>90%</u> • Réduction de la distance moyenne en voiture grâce aux TC et mobilité douce : -6% / -11% / <u>-30%</u>
Résidentiel	<ul style="list-style-type: none"> • Coût des énergies fossiles en augmentation • Dispositifs nationaux, financement 	<ul style="list-style-type: none"> • Part des logts. abandonnant le fioul : 50% / <u>100%</u> • Part des logts. abandonnant le gaz : 50% / <u>100%</u> • Part des foyers sobres (éco gestes): 40% / <u>90%</u>
Tertiaire & industrie	<ul style="list-style-type: none"> • Coût des énergies fossiles en augmentation • Relocalisation des entreprises 	<ul style="list-style-type: none"> • Part des locaux. abandonnant le fioul : 50% / 90% / <u>100%</u> • Part des locaux. abandonnant le gaz : 50% / 70% / <u>100%</u> • Part des surfaces rénovées : 50% / 70% / <u>100%</u>
Agriculture & alimentation	<ul style="list-style-type: none"> • Evolution du matériel et des techniques agricoles • Évolution de la demande alimentaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Part surf. en agriculture de conservation : 20% / 90% / <u>100%</u> • Part surf. en agriculture biologique : 20% / 70% / <u>100%</u> • Efficacité énergétique des exploitations : 30% / <u>50%</u> / 60% • Réduction du cheptel UGB : -20% / -25% / <u>-50%</u>
EnR	<ul style="list-style-type: none"> • Evolution des technologies, des budgets R&D, du prix de l'énergie fossile, des consciences et des tarifs d'achats 	<ul style="list-style-type: none"> • Éolien : production annuelle : 300 GWh / 300 GWh / <u>454 GWh</u> • Solaire photovoltaïque : <ul style="list-style-type: none"> ◦ Nbre de logements équipés : 2000 / 4000 / <u>8 000</u> ◦ Centrales au sol + tertiaire : 200 ha / 500ha / <u>600 ha</u> • Solaire thermique : nbre de logts équipés : 2000 / 3500 / <u>8000</u>

Scénario tendanciel - **Scénario Grand Orb** - Scénario volontariste

Dans le tableau suivant sont différenciées les actions dont la pertinence de mise en œuvre relève d'une échelle locale ou d'une échelle « supra », c'est-à-dire régionale ou nationale. Pour Grand Orb, il est nécessaire de s'emparer des leviers d'actions locaux tout en conservant la fonction de relais vers les dispositifs « supra ».

Le tableau suivant établit cette distinction pour les différents secteurs d'activités :

	Actions « Supra »	Actions locales
Habitat	<ul style="list-style-type: none"> - Opération Renov'Occitanie - Financements (ex : SARE)... 	<ul style="list-style-type: none"> - Guichet Renov' (PAYSHLV) - Accompagnement des particuliers - Sensibilisation aux écogestes - Documents d'urbanismes
Mobilité	<ul style="list-style-type: none"> - Nouvelles motorisations non thermiques - Fin de vente de véhicules thermiques - Développement des agrocarburants - Efficacité des moteurs - Trains de nuit 	<ul style="list-style-type: none"> - Aménagement du territoire - Aires de covoiturage - Autopartage - Réseau d'autostop (RézoPouce) - Sensibilisation à l'écoconduite - Développement des transports en commun - Circulations douces
Energies	<ul style="list-style-type: none"> - Tarifs fluctuant de l'énergie - Accessibilité des moyens de production d'EnR - Rendement des équipements 	<ul style="list-style-type: none"> - Développement de projets citoyens (ex : Lunas) - Achats mutualisés - Relais d'information - Eclairage public
Industrie et tertiaire	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation du cout des énergies fossiles - Relocalisation des entreprises - Développement du télétravail 	<ul style="list-style-type: none"> - Développement des filières locales - Rénovation des bâtiments - Extinction des vitrines - Relocalisation des prestataires, des fournisseurs
Agriculture et alimentation	<ul style="list-style-type: none"> - Evolution de la demande alimentaire - Tendance au végétarisme - Transparence des produits 	<ul style="list-style-type: none"> - Circuits courts (ex : Les jardins du Caroux) - Plan Alimentaire Territorial - Valorisation du secteur primaire - Gestion forestière

Figure 8: Tableau de distinction des actions « supra » et locales

AXES STRATEGIQUES

1 LES ENJEUX LOCAUX

A l'occasion du Comité de pilotage de validation du diagnostic organisé le 27 janvier 2021, ont été présentés les grands enjeux locaux issus de l'analyse du territoire. Le Comité de pilotage est constitué de nos référents institutionnels et techniques, de la commission Aménagement du territoire – Transition écologique et de nos partenaires (Région Occitanie, Département de l'Hérault, ADEME, DDTM, DREAL, AREC, OREC, PNRHL). Profitant du dernier comité de pilotage pour aborder la phase stratégique, un atelier a été proposé aux membres de la commission. Sur la base du diagnostic territorial et de l'état initial de l'environnement, deux enjeux ont été proposés pour chaque secteur d'action. Chacun des représentants des communes adhérentes à la Communauté de communes Grand Orb pouvait voter pour les trois enjeux qu'il considère prioritaires.

Il en ressort les résultats suivants (sur 64 votes) – en **gras** : les trois premiers résultats :

- **Habitat :**
 - **Massifier les travaux de rénovation énergétique (15)**
 - Généraliser le recours à l'éco-construction (2)

- **Mobilité :**
 - Imaginer et encourager les mobilités douces et alternatives (5)
 - Développer la mobilité électrique (0)

- **Tertiaire et industrie :**
 - Accompagner la rénovation des bâtiments (4)
 - Favoriser l'économie circulaire et relocaliser (1)

- **Agriculture et alimentation :**
 - Promouvoir les techniques agricoles sobres en eau et produits chimiques (7)
 - **Développer les filières alimentaires locales et généraliser leur usage (8)**

- **Énergies renouvelables :**
 - Faciliter et soutenir les projets (7)
 - Encourager et accompagner l'apparition de projets citoyens (0)

- **Réseaux :**
 - Faire évoluer le réseau électrique pour permettre le raccordement des projets ENR (0)
 - Adapter le réseau de gaz à l'apparition d'unités de méthanisation et la chute des besoins en gaz (1)
 -

- **Adaptation au changement climatique :**
 - **Maintenir le bon état quantitatif et qualitatif de la ressource en eau (10)**
 - Protéger la forêt (incendies, inondations, pathogènes) et adapter sa gestion (4)

Sur la base de ce premier travail introductif et du constat de la nécessaire pertinence locale du Plan Climat Air Energie Territorial, le choix a été fait de poursuivre le travail de consultation des élus locaux. Pour ce faire, des consultations individuelles ou en petits groupes ont été organisées. Ces consultations, réunissant les élus locaux et le chargé de mission PCAET, ont permis d'échanger plus largement au sujet du développement durable, et ce, de manière prospective. Souhaitant réaliser cet exercice de manière exhaustive, les consultations ont été étendues au-delà de la commission Aménagement du territoire – Transition écologique pour offrir un temps d'échange à l'ensemble des représentants des communes du territoire.

De réelles perceptions et sensibilités locales ont émané de ces entretiens permettant de mieux appréhender les enjeux les plus préoccupants pour chaque territoire. Après une analyse de ces nombreux retours, des constats et des enjeux communs se distinguent sur l'ensemble des secteurs d'actions² :

- **Energie** : Développement productif mais mieux raisonné sur le plan paysager et environnemental dans la recherche d'innovation et de pertinence locale en parallèle d'un nécessaire travail de sobriété de petite et grande échelle chez les acteurs publics comme privés.
 - **Aspects opérationnels** : Photovoltaïque en toiture ou terrains dégradés, valorisation des ressources locales (ex : bois), stockage de l'énergie, disponibilité des réseaux pour la production, sobriété du patrimoine public et accompagnement des propriétaires privés.
- **Habitat** : Importance d'accompagner les particuliers au travers des dispositifs d'aide existants en favorisant le savoir-faire local existant. La redynamisation des centre-bourg pourrait aussi être favorisée par la création de nouveaux logements et la rénovation des bâtiments inoccupés.
 - **Aspects opérationnels** : Guide au travers des nombreux dispositifs d'aide, favoriser les filières locales, répondre aux nombreuses demandes d'installation en limitant l'artificialisation et en réoccupant les centre-bourg souvent abandonnés par les propriétaires.
- **Transport et mobilité** : Un territoire dispersé rendant l'usage de la voiture individuelle nécessaire mais offrant des possibilités vis-à-vis des transports en commun (traditionnels et covoiturage) dans une logique de solidarité locale et d'entreprise, mais aussi d'accès aux services et aux animations.
 - **Aspects opérationnels** : Développement de la mobilité électrique selon les besoins locaux, élargir et communiquer les solutions de transports novateurs et collaboratifs, élaborer des dispositifs autour des zones d'activité, encourager la mobilité active, notamment touristique
- **Tourisme et tertiaire** : Développement attendu du tourisme vert, par la valorisant des ressources naturelles du territoire et l'offre de services, pour assurer le maintien de l'activité en milieu rural. Une complémentarité avec l'offre, de stationnement, d'hébergement et de restauration doit être développée.
 - **Aspects opérationnels** : Il faut jouer sur la carte du territoire à proximité de sites naturels d'APN, valoriser le patrimoine industriel passé, raccorder certains villages à la voie verte, maintenir et valoriser les commerces et activités restantes en milieu rural

² Cf Annexe 1 : Analyse synthétique des consultations

- **Agriculture et alimentation** : Recul effectif du secteur primaire et des terres disponibles nécessitant un développement agricole modéré et non contraignant dans un souci réel d'accueil et de valorisation locale des produits de terroir. Le passage brutal à une agriculture biologique n'apparaît pas pertinent, une transition douce doit être assurée. La transmission est un enjeu problématique du secteur, sur les aspects techniques et fonciers.
 - **Aspects opérationnels** : Développer de nouvelles agricultures (plantes médicinales et aromatiques, aquaponie, chanvre...), accompagner la reprise des terres agricoles, inciter à réduire les intrants azotés sans les supprimer si nécessaires, étudier des modèles de transformation/vente innovants, encourager le jardinage, notamment en tant qu'insertion sociale, encourager l'amendement en déchets organiques

- **Biodiversité** : Réelle sensibilité générale à la nature, véritable écrin de vie pour les habitants, dont les ressources doivent être gérées dans le respect de leur résilience et de leur luxuriance.
 - **Aspects opérationnels** : Développer une gestion naturelle des espaces verts en collaboration entre municipalités, sensibiliser largement, protéger les milieux naturels existants

- **Eau** : De par l'omniprésence de la ressource et de sa qualité certaine, le territoire voudrait assumer cette caractéristique dans une logique de solidarité de bassin versant pour une meilleure protection des eaux.
 - **Aspects opérationnels** : Prendre en compte la disponibilité disparate de la ressource, accompagner la reprise de compétence, étudier les réseaux et captages, soutenir les municipalités pour la gestion des eaux usées, collaborer entre communes du bassin versant

Une distinction s'appuyant sur la typologie des territoires nous permet de dégager des tendances propres aux différents secteurs de la communauté de communes. De par les caractéristiques topographiques, démographiques, économiques et sociales, les enjeux locaux évoluent. Cet aspect est à considérer pour construire le Plan Climat Air Energie Territorial dans une logique de communauté, en établissant des concordances entre les différentes actions qui seront proposées.

2 LA STRATEGIE TERRITORIALE

Sur la base des résultats de l'atelier de priorisation présenté ci-dessus, et au regard des éléments mis en exergue par le diagnostic du territoire et l'état initial de l'environnement, le choix d'une approche transversale, offrant plus de souplesse, a été fait. Cette dernière se décompose en 4 axes stratégiques principaux, eux-mêmes déclinés en enjeux.

Conformément aux attentes mentionnées dans le paragraphe **II de l'article R229-51 du Code de l'Environnement**, l'ensemble des domaines cités sont abordés et précisés pour chacun des axes.

Axe 1 : Grand Orb : Territoire de l'énergie de demain

- Enjeu 1 : Développer les énergies renouvelables innovantes dans la considération profonde des impacts environnementaux et paysagers
- Enjeu 2 : Diversifier la production d'énergie renouvelable pour répondre à un besoin localisé en valorisant les ressources du territoire
- Enjeu 3 : Faire évoluer les réseaux de distribution pour répondre aux nouveaux enjeux énergétiques
- Enjeu 4 : Privilégier la consommation d'énergies moins polluantes

Domaines abordés : Livraison d'énergie locale, émissions de GES, réseaux, production d'énergie renouvelable

Axe 2 : Un territoire conscient des changements qui l'attendent

- Enjeu 1 : Développer une gestion concertée et protectrice de la ressource en eau
- Enjeu 2 : Protéger les milieux et espaces naturels du territoire et sensibiliser
- Enjeu 3 : Accompagner une transition agricole valorisant le secteur et le terroir de proximité
- Enjeu 4 : Anticiper et prévenir les aléas climatiques
- Enjeu 5 : Participer au développement d'une dynamique économique tournée vers l'avenir

Domaines abordés : Livraison d'énergie locale, productions biosourcées, stockage carbone, adaptation au changement climatique, production d'énergie renouvelable

Axe 3 : Faire de la sobriété une priorité transversale

- Enjeu 1 : Porter une démarche profonde de rénovation des logements et des locaux professionnels
- Enjeu 2 : Impulser et accompagner une prise de conscience générale des enjeux environnementaux
- Enjeu 3 : Proposer des solutions de mobilité alternatives et adapté aux attentes des usagers et aux possibilités des territoires

- Enjeu 4 : Mettre en œuvre les outils nécessaires au développement large du tourisme de na-

Domaines abordés : Emissions de GES, consommation d'énergie, polluants atmosphériques

Axe 4 : Penser le territoire à l'échelle humaine

- Enjeu 1 : Assurer la fiabilité économique des filières locales
- Enjeu 2 : Orienter l'aménagement du territoire pour intégrer l'ensemble des services dans les territoires vécus
- Enjeu 3 : Développer l'usage de procédés circulaire et de récupération
- Enjeu 4 : Initier un rapport de solidarité avec les territoires alentours

Domaines abordés : Emissions de GES, consommation d'énergie, productions biosourcées, production d'énergie renouvelable, réseaux, polluants atmosphériques

ANALYSE SOCIO-ECONOMIQUE

1 RETOMBÉES SOCIO-ECONOMIQUES

Les retombées positives sont calculées sur la base du scénario volontariste. Des effets positifs pour le territoire de Grand Orb et ses acteurs peuvent être attendus. Les principaux sont :

- En matière d'emplois non délocalisables :
 - Dans l'agriculture : la création et le maintien de l'emploi. **Environ un tiers des agriculteurs de Grand Orb va partir à la retraite dans les cinq années à venir.** Afin de préserver le tissu agricole local et les bénéfices qu'il porte, il sera primordial de **veiller au renouvellement des emplois dans le secteur** en incitant au **développement de productions biologiques et de conservation.**
 - Dans l'éco-rénovation : **les travaux d'isolation du patrimoine résidentiel représentent une activité pour environ 150 ouvriers chaque année.**
 - Dans les énergies renouvelables : l'entretien et la maintenance des installations éoliennes et photovoltaïques nécessiteront la création de plusieurs emplois. Les retombées économiques et la création d'emplois du développement des énergies renouvelables et de la structuration de filières s'évalue davantage à un niveau régional qu'intercommunal. Nous pouvons toutefois mettre en avant l'implantation d'un **centre régional de maintenance (éolien, solaire ou autre) sur le territoire** : une entreprise à rayonnement régional d'installation, d'assemblage ou de maintenance pourrait en effet s'installer sur le territoire du Grand Orb.
- En matière de revenus :
 - L'écoconstruction est un aspect qui prend une place de plus en plus importante dans les réglementations et les réalisations du secteur bâtiment. Autant pour la rénovation (isolation notamment) que pour la construction neuve, en particulier avec la mise en place progressive de la nouvelle réglementation environnementale, l'utilisation de matériaux biosourcés est amenée à se généraliser. Ces matériaux, produits à base de bois, de plantes, de sous-produit de l'élevage, de fibres ou de matériaux recyclés possèdent des qualités similaires aux matériaux traditionnels. Sur la base de **9 700 logements à rénover d'ici 30 ans**, cela représente un chiffre d'affaires estimé à **1,3 M€ par an**, qui pourrait être capté en partie par des agriculteurs du territoire. Avec une forêt particulièrement étendue, Grand Orb a également la capacité de développer la filière sylvicole dans ce sens.
 - En France, une voiture coûte en moyenne à 4 000 € par an, dont les trois quarts ne reviennent pas aux acteurs locaux (fabrication, carburant, pièces détachées...). Sur le territoire de Grand Orb (pour 12 700 voitures) **c'est au moins 40 M€ dépensés dans la voiture** qui peuvent être partiellement relocalisés et évités (covoiturage, autopartage).

- Les installations relatives aux énergies renouvelables, notamment éoliennes et photovoltaïques, offrent des revenus pour les propriétaires fonciers. **Variables selon les parcs et les contrats, ils représentent plusieurs millions d'euros sur la période qu'il est pertinent de capter.**
- En matière de fiscalité publique : Le développement de l'éolien sur le territoire pourrait amener jusque 4 M€/an de recettes fiscales sur la période 2020-2050 (hors taxe foncière, très variable selon les communes), dont **plus de 3 M€/an pour les seules communes.**

2 LE COUT DE L'INACTION

A l'inverse, l'inaction pourrait avoir des conséquences certaines sur le territoire et ses habitants.

- **Facture énergétique** : Actuellement de près de 50 millions d'euros par an, la facture globale du territoire pourrait atteindre plus de 120 millions d'euros d'ici à 30 ans (évolution du coût de l'énergie) dans un scénario où ni la consommation ni la production n'évolue. Il est estimé qu'avec une réduction de la consommation de 2% par an, en parallèle d'une augmentation de la production d'aussi 2% par an, la facture énergétique est amenée à se stabiliser. Il est à noter que les **ménages contribuent à plus de 80 % à cette facture** (logement et mobilité représentant environ 1900€ par habitant). Le pouvoir de vivre des habitants pourrait être fortement impacté dans un scénario tendanciel, d'autant plus pour les franges les plus modestes de la population.
- **Conséquences sociales** : Si la consommation d'énergie du logement peut être réduite de manière contrainte sans trop impacter les ménages, une réduction forcée de la mobilité, conséquente à une forte hausse du prix du carburant, aura des incidences socio-économiques très lourdes. Ce constat nous amène à favoriser la mise en œuvre de solutions permettant aux habitants de disposer d'un confort de vie similaire, voire amélioré, en ayant un recours moindre à la mobilité tout en privilégiant des moyens de transports plus sobres.
- **Activités économiques** : L'agriculture ainsi que le thermalisme sont deux activités très vulnérables au changement climatique, notamment en lien avec la ressource en eau, et qui risquent une perte de chiffre d'affaires et d'emplois. **Ces deux secteurs regroupent environ 500 emplois.**

EN ROUTE VERS LE PLAN D' ACTIONS

1 UNE MATRICE POUR ETRE CERTAIN DE NE RIEN OUBLIER

Nous proposons une matrice dans laquelle, toutes les actions devront pouvoir être positionnées.

Tableau 7 : Matrice du plan d'actions PCAET

	Alimentation/ agriculture	Logement	Mobilité	Consommation et déchets	Production : énergie, industrie, tertiaire
Exemplarité collectivité (patrimoine)					
Politiques publiques collectivité					
Avec les acteurs du territoire					
Animation du PCAET, suivi, mobilisation des acteurs					

Afin de nous assurer que le plan d'actions couvrira bien tous les acteurs et toutes les problématiques, nous préconisons d'utiliser une grille d'analyse « Matrice plan d'actions PCAET » présentée ci-dessus.

Les collectivités pourront entraîner les acteurs du territoire si elles-mêmes sont exemplaires sur leur fonctionnement, leur patrimoine et l'exercice de leurs compétences. Dès lors, elles pourront s'appuyer sur les bonnes pratiques mises en œuvre d'ores et déjà sur le territoire.

La transition énergétique elle-même va dégager de nouveaux moyens financiers enclenchant, amplifiant et pérennisant un cercle vertueux de transformation par la création de postes d'accompagnement de cette transformation.

Les collectivités doivent mettre en œuvre au plus vite ces actions génératrices de revenus :

- Diminution des consommations d'énergie et d'eau du patrimoine des collectivités et des politiques publiques par un suivi précis des flux, leur optimisation et des actions correctives adaptées.
- Développement de la production d'énergie renouvelable sur le territoire (différents montages sont possibles : SEM, SCIC, accompagnement d'initiatives privées...)

2 STRATEGIE DE CONCERTATION

Différents types d'ateliers ont été discutés en interne sur la base des constats faits par d'autres collectivités ayant déjà réalisé la phase de concertation relative au PCAET. Les objectifs de cette phase sont multiples : d'abord il est nécessaire de dégager des idées d'actions émanant de l'ensemble des publics concertés. Il sera aussi important d'organiser des temps forts permettant d'informer, de mobiliser et de fédérer autour du projet. Enfin, il est nécessaire de concerter les acteurs du territoire pour préciser les actions et les rendre un maximum opérationnelles pour qu'elles traduisent les ambitions du territoire en se basant sur ses possibilités réelles.

Le choix de la collectivité s'est porté sur une consultation large des publics et sur une mobilisation des élus pour faire émaner les idées. C'est dans un second temps que les concertations plus ciblées permettront de préciser les actions.

Quatre méthodes de concertations sont retenues :

- **La séance plénière** : Une journée consacrée au PCAET proposant une présentation du projet et des ateliers thématiques, elle constitue un temps fort du plan.
- **Les écoutes citoyennes** : Se basant sur le volontariat, les techniciens de Grand Orb invitent les habitants du territoire à échanger quelques instants autour de sujets variés dans le domaine du développement durable.
- **Animations auprès des scolaires** : Par le biais d'animations ludique il semble important de consulter la génération future, principalement concernée par les enjeux climatiques, notamment source d'intuitivité.
- **Ateliers ponctuels** : Greffés sur des événements, des manifestations et au sein de lieu citoyens, les ateliers ponctuels permettront de toucher un public large et potentiellement impliqué.
- **Concertations ciblées** : Pouvant prendre la forme de visioconférences, ces ateliers auront pour but de réunir les acteurs les plus investis autour de questions techniques dans le but de d'affiner les actions et de les rendre opérationnelles.

Des ateliers thématiques pour construire le plan d'action :

A partir des résultats du diagnostic, des enjeux et des différents scénarios, il nous paraît pertinent de proposer un temps de concertation avec les acteurs du territoire autour de différents thèmes :

1. **Agriculture et alimentation** : Transition agricole, baisse des émissions de GES, séquestration carbone, adaptation au changement climatique, nouveaux modèles agricoles, produire et consommer local : Quelle organisation ? Quelle chaîne d'acteurs ? Comment encourager une alimentation bas-carbone ?
2. **Energies renouvelables** : Projets citoyens, prise en compte des enjeux paysagers et environnementaux, production individuelle, potentiel en toiture...
3. **Mobilité** : Diminution de la distance moyenne en voiture, amélioration du taux de remplissage des véhicules, mobilité électrique, télétravail, mix déplacements...

4. **Contribution citoyenne** : Baisse de la consommation d'énergie, économie de la fonctionnalité, autoconsommation collective, éco-gestes...
5. **Exemplarité des collectivités territoriales** : Qualité de l'air, patrimoine public, éclairage nocturne, achats...
6. **Résidentiel / urbanisme** : Massifier la rénovation, attractivité et densification des bourgs centres...
7. **Industrie & tertiaire** : Structures d'insertion et transition énergétique, accompagnement des entreprises, éco défis, plans de mobilité, filière bois locale...
8. **Tourisme** : Tourisme et adaptation, slow tourisme, tourisme vert ...

CONCLUSION

Le travail de stratégie constitutif du PCAET de Grand Orb s'est voulu, avant toute chose, proche des réalités et possibilités locales. Cette dimension paraît essentielle à la bonne tenue de ce plan, à la mobilisation des acteurs territoriaux et plus globalement, à l'accomplissement des actions en vue d'atténuer les effets du changement climatique.

Ainsi, le scénario retenu pour Grand Orb ne permet pas de satisfaire de manière exhaustive l'ensemble des objectifs fixés à l'échelle nationale et régionale. Toutefois, il s'appuie sur une analyse territoriale fine nous permettant de mettre en exergue les particularités locales, au fondement même de la transition attendue. S'appuyant sur ses atouts, la collectivité a souhaitée viser des objectifs avant toute chose réalisables. Ces derniers restent ambitieux sur les aspects les plus problématiques mais conservent, en toute transparence, une dimension honnête quant à l'accomplissement des objectifs en s'appuyant sur la réelle participation de Grand Orb à la transition énergétique et à la neutralité carbone.

La phase stratégique ainsi construite a donné lieu à de nouveaux enjeux, de nouveaux projets et de nouvelles orientations qui seront discutées et perfectionnées au cours du plan d'action pour permettre à l'intercommunalité de disposer d'un plan d'action intégré territorialement.

ANNEXES

1 ANNEXE 1 : ANALYSE SYNTHETIQUE DES CONSULTATIONS

Remarques générales :

- Les projets émanant des consultations pourront être menées en lien étroit avec les collectivités locales.
- Attention aux actions « à la mode » sans réel fondement environnemental ni local.
- Inadéquation entre le diagnostic territorial et la réalité du terrain.
- Diversifier les solutions et les secteurs sollicités.
- Nécessaire aide technique, administrative et financière auprès des collectivités locales.
- Être raisonnable en priorisant le réalisable. ++
- Prise en compte des possibilités locales et financières. ++
- La sécurité est un élément à considérer dans l'ensemble des projets.
- Problème de logistique compliquant les projets en territoires isolés.
- Besoin de projets de fond en parallèles d'action isolées.
- Nécessaire consultation des locaux.
- Aborder une logique inter-intercommunale des PCAET.

Energie

Modérer le développement éolien au regard des nuisances visuelles et environnementales en privilégiant le repowering ou le simple renouvellement des mâts existants.

Favoriser le photovoltaïque sur terrains dégradés ou en toiture industrielles et agricoles en privilégiant les surfaces communales et en estimant correctement les enjeux paysagers.

Manque de réponse des opérateurs et de pertinence visuelle dans les installations.

Développer le bois-énergie dans une logique de gestion forestière locale parfois délaissée.

Expérimenter des solutions alliant production et stockage de l'énergie.

Expérimenter la méthanisation à petite échelle.

Développer la sobriété des infrastructures publiques et des bâtiments privés en parallèle d'une généralisation des éco-gestes du quotidien.

Assurer la disponibilité des réseaux pour l'implantation de nouvelles installations de production.

Habitat

Guider les particuliers au travers des dispositifs de rénovation énergétique.

Privilégier les filières locales et fiables pour la réalisation des travaux.

Indisponibilité foncière pour de nouvelles habitations malgré des demandes locales existantes.

Volonté de valoriser et rénover les habitats en centre-bourg en résolvant les blocages des propriétaires.

Transport et mobilité

Recours nécessaire à la voiture individuelle dans un souci de liberté d'action et d'obligations personnelles.

Développement localisé de la mobilité électrique selon sa pertinence locale.

Encourager le covoiturage entre locaux en encadrant les dispositifs pour bénéficier de solutions sécurisées.

Développer et communiquer autour des transports en commun existants.

Proposer un service de transport permettant de relier les zones de service et d'animation avec les zones de résidence.

Tourisme et tertiaire

Le tourisme de nature est un biais de développement inéluctable sur le territoire de Grand Orb.

Développer largement les activités de pleine nature en favorisant la qualité et l'accessibilité des milieux naturels ainsi que le patrimoine industriel et architectural ancestral.

Développer les systèmes de voies vertes.

Maintenir et valoriser les activités restantes en milieux ruraux.

Agriculture/alimentation

Constat effectif d'un recul important de l'activité agricole et de l'apparition de nouveaux modèles (aquaponie, maraîchage, aromatiques, bio...) à soutenir.

Blocage foncier existant limitant le maintien d'une activité agricole sur ces terres.

Souhait partagé d'un développement agricole local alliant modèles éco-exemplaire et modèle traditionnel.

Un secteur complexe sur le territoire dû à des terres parfois pauvres, peu accessibles, discontinues en parallèle d'une exposition au changement climatique.

Tout intérêt à développer les circuits courts en permettant aux consommateurs d'accéder facilement aux lieux de vente et à des fournisseurs réguliers.

Une pratique très répandue de la cueillette et du jardinage

Biodiversité

Réelle sensibilité des habitants pour la protection des milieux naturels.

Poursuivre les initiatives visant à étendre et entretenir les milieux naturels et protéger les espèces locales notamment vis-à-vis du changement climatique.

Développer la gestion environnementale des espaces verts (éco-pâturage, 0 phytos...).

Eau

Grand Orb est un territoire de l'eau avec une disponibilité disparate sur le territoire.

Accompagner la gestion qualitative de l'eau potable et le suivi des réseaux.

Soutenir les collectivités locales dans la gestion des eaux usées dans une logique de solidarité au sein du bassin versant de l'Orb.

Déchets

Valoriser les déchets verts à l'échelle locale via la fourniture de broyat aux particuliers/collectivités locales/agriculteurs.

Lutter contre les erreurs de tri et les pratiques interdites.

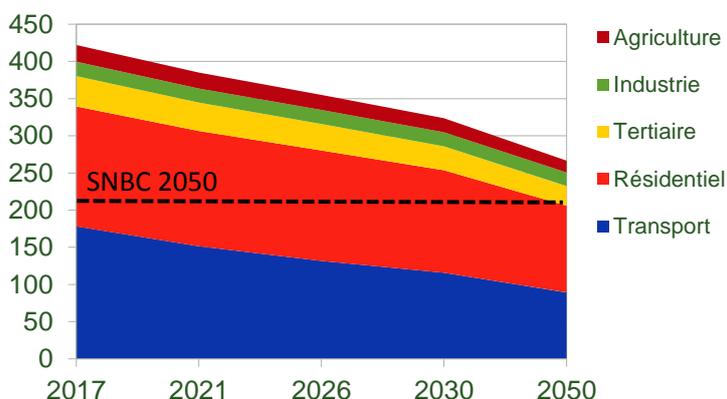
2 ANNEXE 2 : SCENARIO TENDANCIEL

• Consommation d'énergie

Le scénario tendanciel projette 28% de réduction de la consommation d'énergie en 2030 et 37% en 2050 par rapport à 2017 (contre 50 % attendue par la SNBC). Il permet d'atteindre une consommation d'énergie sur le territoire de Grand Orb de 270 GWh en 2050.

- Le secteur des transports est le plus gourmand en énergie. La dynamique modélisée se traduit localement par une optimisation de la conduite, un meilleur remplissage des voitures et réduction certaine du besoin de mobilité. Pour le secteur résidentiel, c'est avant tout les travaux de rénovation et l'abandon des énergies fossiles qui assurent une baisse des consommations globales.

Figure 9 : Evolution de la consommation d'énergie sur le territoire du Grand Orb entre 2017 et 2050 (GWh)



• Production d'énergie renouvelable

Le scénario tendanciel projette une production d'énergie renouvelable de 420 GWh en 2030 et 530 GWh en 2050. Il permet en 2050 d'atteindre une production équivalente à plus de 200% des besoins énergétiques totaux du territoire (contre 50 % en 2017). En 2026, la production d'énergie du territoire de Grand Orb pourrait être égale à la consommation.

- La production sur le territoire de Grand Orb est massivement permise par 3 types d'énergie : l'éolien, le photovoltaïque, et le bois. Les deux premiers sont déjà très présents sur le territoire. Cependant l'augmentation de la production éolienne tient essentiellement du remplacement des turbines existantes par des turbines plus productrices. Pour le photovoltaïque,

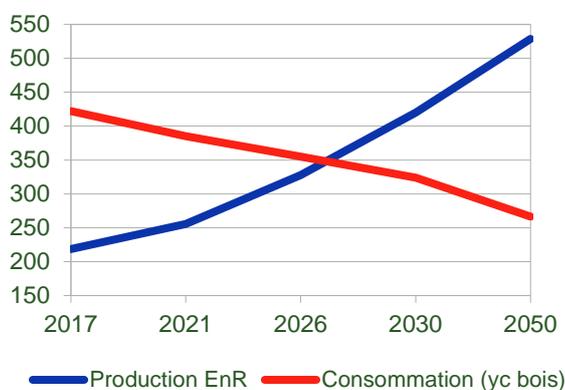


Figure 10 : Evolution de la production d'énergie sur le territoire du Grand Orb entre 2017 et 2050 (GWh)

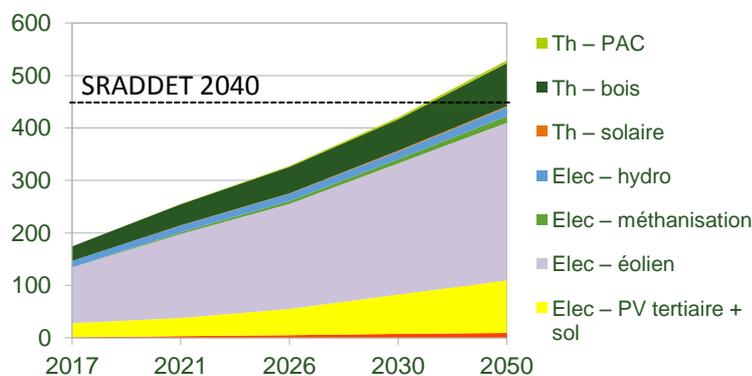


Figure 11 : Evolution de la consommation et de la production d'énergie sur le territoire du Grand Orb entre 2017 et 2050 (GWh)

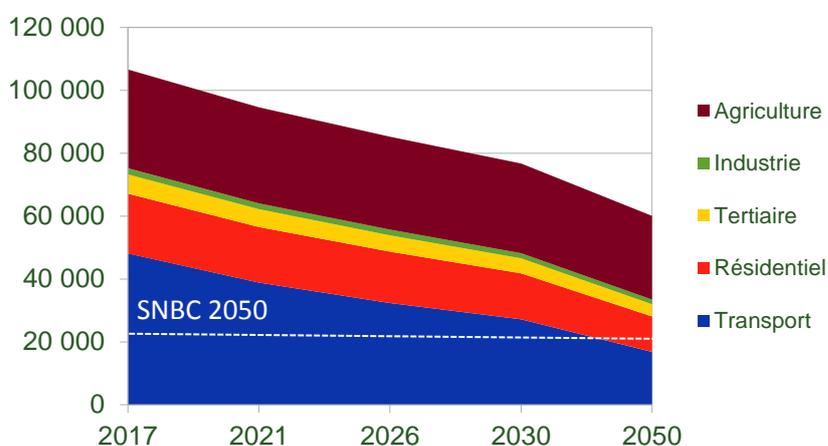
l'augmentation se fait par l'investissement des toitures, aussi bien des particuliers que des professionnels.

• Émissions de GES

Le scénario tendanciel projette 34% de réduction des émissions de GES en 2030 et 44% en 2050 par rapport à 2017 (contre 80 % attendu par la SNBC). Il permet d'atteindre des émissions de GES sur le territoire de Grand Orb de 60 000 tCO₂e en 2050.

- Agriculture et transports sont les secteurs générant de fortes émissions de gaz à effet de serre. Alors que le secteur primaire devrait connaître une transition écologique suivant la demande des consommateurs qui entraînera une diminution des émissions, le secteur des transports sera impacté par un moindre recours à la mobilité et un meilleur usage de la voiture.

Figure 12 : Evolution des émissions de GES sur le territoire du Grand Orb entre 2017 et 2050 (tCO₂e)



• Stockage carbone

A ce jour le territoire dispose d'une forêt remarquable assurant à elle seule la quasi-totalité de la séquestration du carbone (153 000 tCO₂e soit 150% des émissions cadastrales). Dans un scénario tendanciel il est envisageable de disposer en 2050 d'un puit de carbone couvrant 260% des émissions.

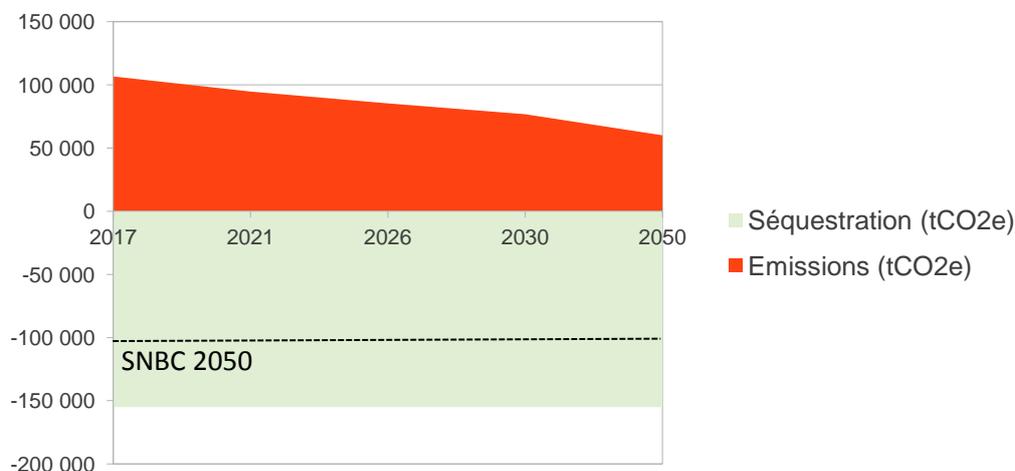


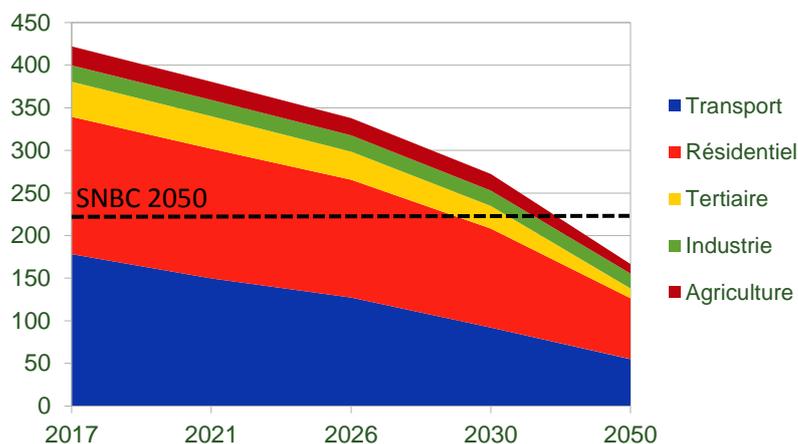
Figure 13 : Evolution des émissions de GES et la séquestration carbone sur le territoire du Grand Orb entre 2017 et 2050 (en tCO₂e)

3 ANNEXE 3 : SCENARIO VOLONTARISTE

• Consommation d'énergie

Le scénario volontariste projette 36% de réduction de consommation d'énergie en 2030 et 60% en 2050 par rapport à 2017 (soit au-delà de l'objectif de 50 % de la SNBC). Il permet d'atteindre une consommation d'énergie sur le territoire de Grand Orb de 170 GWh en 2050.

Figure 14 : Evolution de la consommation d'énergie sur le territoire du Grand Orb entre 2017 et 2050 (GWh)



Le scénario volontariste prévoit une production d'énergie renouvelable de plus de 500 GWh en 2030 et plus de 900 GWh en 2050. Il permet de couvrir plus de 300% des besoins énergétiques totaux du territoire (contre 50 % en 2017). Dès 2025, la production d'énergie de Grand Orb pourrait être égale à la consommation.

• Production d'énergie renouvelable

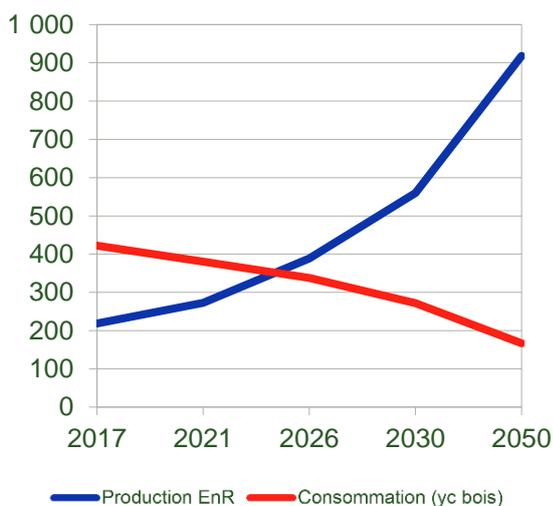


Figure 16 : Evolution de la production d'énergie sur le territoire du Grand Orb entre 2017 et 2050 (GWh)

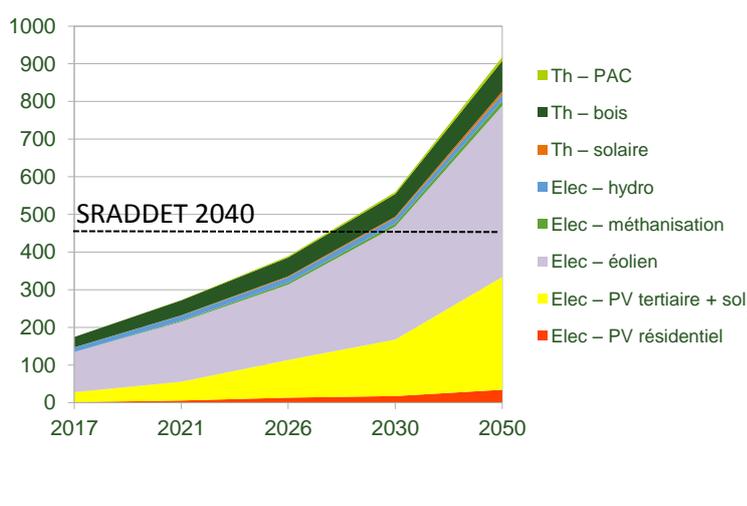
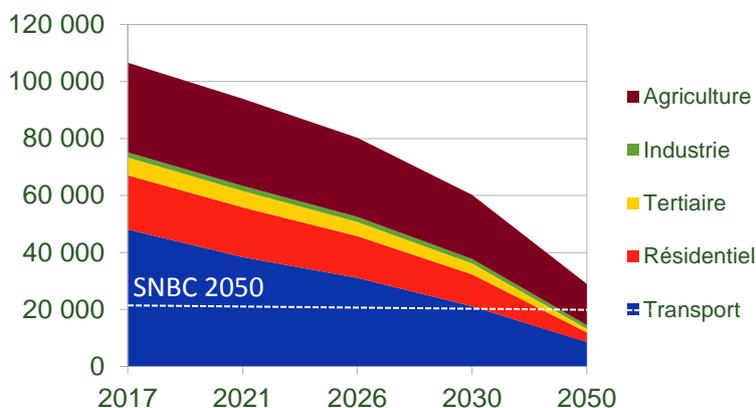


Figure 15 : Evolution de la consommation et de la production d'énergie sur le territoire du Grand Orb entre 2017 et 2050 (GWh)

• Émissions de GES

Le scénario volontariste projette 43% de réduction des émissions de GES en 2030 et 73% en 2050 par rapport à 2017 (légèrement au-dessus de la SNBC, -80%). Il permet d'atteindre des émissions de GES sur le territoire de 29 000 tCO₂e en 2050.

Figure 17 : Evolution des émissions de GES sur le territoire du Grand Orb entre 2017 et 2050 (tCO₂e)



Pour atteindre les objectifs nationaux et régionaux particulièrement exigeants concernant les émissions de gaz à effet de serre, la massification des actions est nécessaire dans tous les secteurs.

• Stockage carbone

A ce jour le territoire dispose d'une forêt remarquable assurant à elle seule la quasi-totalité de la séquestration du carbone (153 000 tCO₂e soit 150% des émissions cadastrales). Un puits carbone couvrant 800% des émissions prévisionnelles est envisageable à l'horizon 2050 par la mise en œuvre des mesures suivantes :

- Limiter l'expansion urbaine, et développer la nature dans la ville, ce qui permet également la préservation de la biodiversité et la lutte contre les îlots de chaleur urbains. Cela passe notamment par réduire l'imperméabilisation des sols et en arborer d'autres (parkings, cours d'écoles, places, espaces publics)
- Préserver et restaurer les réservoirs de biodiversité et les corridors écologiques (TVB),
- Maintenir, voire développer les prairies permanentes,
- Convertir l'entièreté des 6 600 ha de grandes cultures en agriculture de conservation,
- Optimiser la gestion forestière,

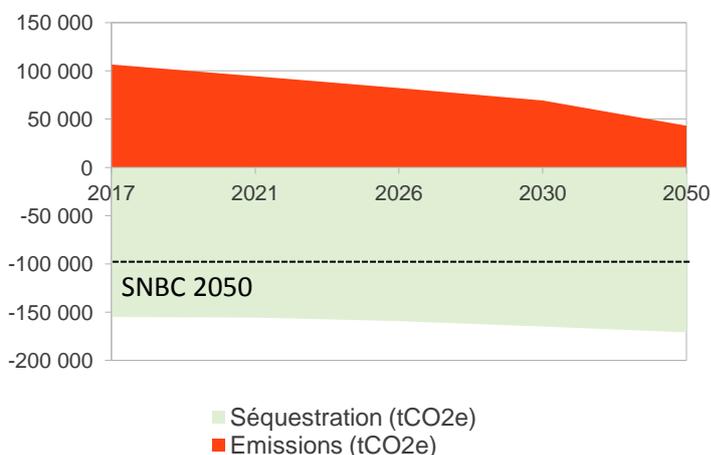


Figure 18 : Evolution des émissions de GES et la séquestration carbone sur le territoire du Grand Orb entre 2017 et 2050 (en tCO₂e)